

LE QUARTIER PONT-BLANC : L'INITIATIVE D'UN BAILLEUR SOCIAL

1er octobre 2002



Le quartier Pont-Blanc : l'initiative d'un bailleur social

Logirep, société anonyme d'HLM dont le patrimoine représente 23 000 logements, fait partie des bailleurs qui signent en 2002-2003 des conventions de gestion urbaine de proximité dans plusieurs quartiers du département de la Seine-Saint-Denis. Celles-ci redéfinissent les missions des communes et des bailleurs concernant la cogestion des espaces extérieurs dans les quartiers d'habitat social. Dès 1996, Logirep exprime la gestion de proximité sur deux sites, dans la volonté de décentraliser son action. Dans ce dessein, Logirep crée des « unités de gestion », antennes implantées au cœur du quartier qui, plus proches des locataires, permettent une gestion du patrimoine locatif adaptée à leurs besoins. En 1999, Logirep émet cette expérimentation à six nouveaux sites d'Île-de-France : Sevran, Nanterre, Saint-Denis, Bobigny, Montreuil-sous-Bois, Garges-lès-Gonesse. Pour favoriser le travail de proximité, il engage parallèlement une politique de concentration du patrimoine, vendant les logements isolés qui se trouvaient sur certains sites. La gestion de proximité repose sur ces unités de gestion.

À Sevran, le quartier Pont-Blanc regroupe 920 logements sociaux, gérés par Logirep, où vivent 4 800 personnes. Ce quartier comprend la « cité basse » (des bâtiments de quatre étages comptant 417 logements sur six hectares) qui a été construite en 1972 dans le cadre du programme social de relogement ; et la « cité haute », achevée en 1974 (tours construits sur un terrain de quatre hectares). Une unité de

gestion de Logirep y est implantée depuis janvier 1999 ; elle emploie huit gardiens, un agent technique, une conseillère en économie sociale et familiale, une femme de ménage et un responsable. Les services du siège de Logirep se consacrent aux attributions locatives, aux systèmes d'information, aux ressources humaines et aux contentieux, les unités traitent avant tout des tâches de gestion courantes : le recouvrement des loyers, les réparations quotidiennes, l'entretien des espaces verts, le nettoyage des parties communes... Leur rôle est également d'assurer un suivi technique des logements, mais aussi un suivi social des locataires, à la charge de la conseillère en économie sociale et familiale. Les relations avec les partenaires locaux sont aussi décentralisées à l'unité de gestion qui travaille avec la caisse d'allocation familiale (CAF), les services de la ville, les services départementaux... Cette décentralisation permet le développement d'actions adaptées au quartier.

Sans être indépendantes, ces antennes sont dotées d'un certain degré d'autonomie. Tous les deux mois, une réunion avec la CAF permet de pallier aux problèmes d'impayés. En partenariat avec la politique de la ville, l'unité de gestion de Pont-Blanc initie le développement de projet sur le quartier comme la création de jardins biologiques d'insertion sur un terrain en friche de Logirep avec l'Association pour la recherche d'alternatives à l'exclusion (APRAE) ou l'implantation de l'asso-

¹ Voir la fiche d'expérience « L'environnement comme outil d'insertion : les jardins biologiques de Sevran »

Dès 1996, Logirep, société anonyme d'HLM, expérimente la gestion de proximité sur deux sites, dans la volonté de décentraliser son action. Dans ce dessein, Logirep crée des " unités de gestion ", antennes implantées au cœur du quartier qui, plus proches des locataires, permettent une gestion du patrimoine locatif adaptée à leurs besoins. Depuis 1999, une unité de gestion est implantée dans le quartier Pont-Blanc à Sevran.

• **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Le-quartier-Pont-Blanc-l-initiative-d-un-bailleur-social>